

L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

Emmanuelle Cosse, nouvellement nommée à la tête du Ministère du Logement et de l'Habitat Durable, s'inscrit dès à présent dans les valeurs et les principes fondateurs de la démarche ÉcoQuartier.



« Créer des lieux de vie respectueux de l'environnement,
Soucieux de maintenir un équilibre entre les besoins de
Logement et la préservation des espaces naturels,
En luttant contre l'étalement urbain. »

L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

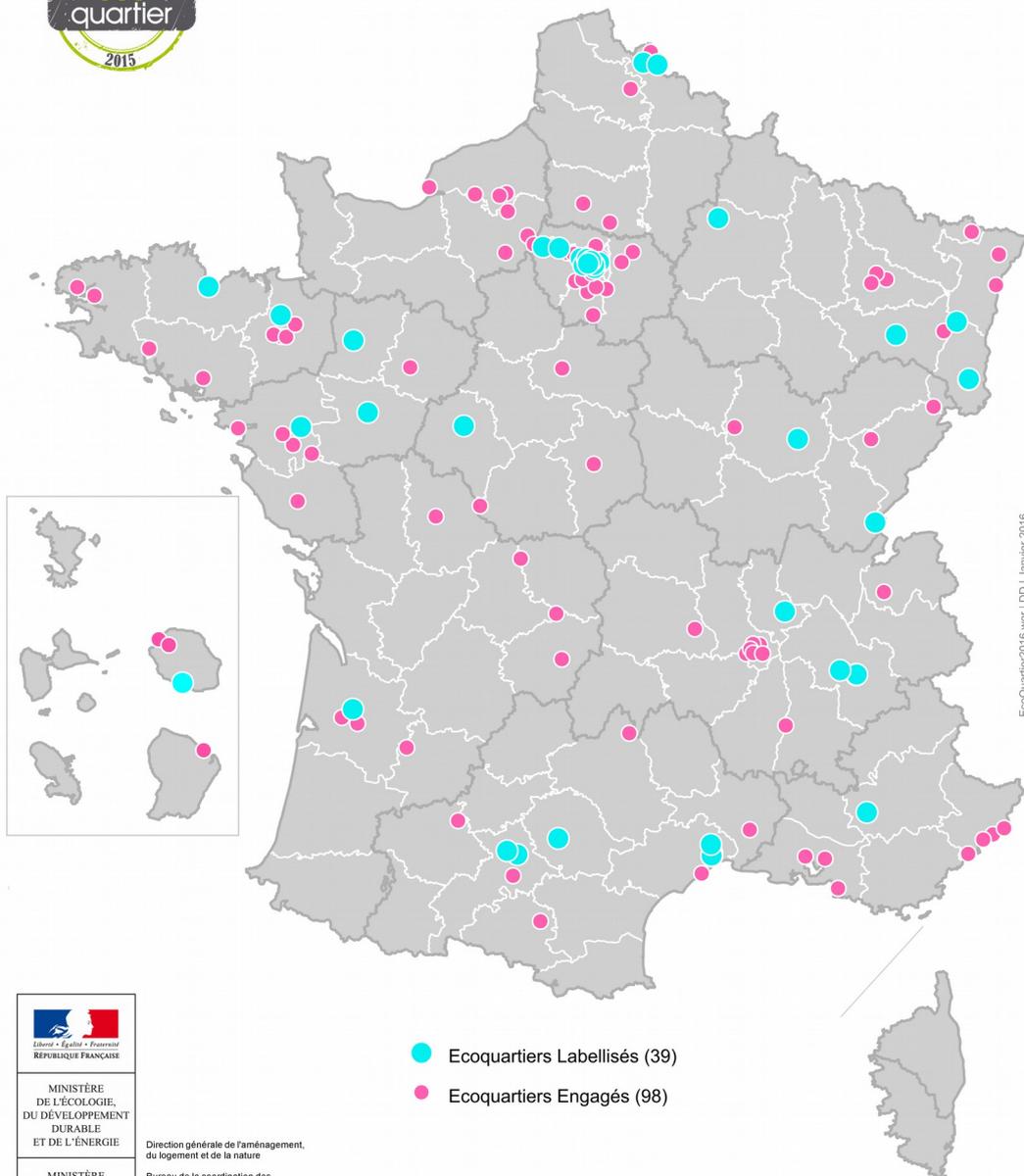
La résultats de la 3ème campagne de labellisation ont été proclamés en décembre 2015.

Après trois campagnes, la France comptabilise :

- 39 Ecoquartiers labellisés et
- 98 Ecoquartiers « engagés dans la démarche »



Dynamique territoriale de la démarche EcoQuartier au 1er Janvier 2016



- Ecoquartiers Labellisés (39)
- Ecoquartiers Engagés (98)

EcoQuartiers2016.wor | DD | Janvier 2016



Quartier Europe (2015)



© Laurent Mignaux/MEDDIS-MLEY

Les Courtils (2013)



ZAC de la niche aux oiseaux (2014)



La Branchère (2013)



Les Champs Bleus (2015)



Centre-Bourg (2015)



Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature

Bureau de la coordination des
systèmes d'information

Source : DGALN - AD4

Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI/Pôle géomatique



L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

La 4ème campagne de labellisation a été initiée au mois de janvier 2016.

Quelques dates :

- des dossiers de candidatures pour fin mai
- les triple expertises de juin à mi-septembre
- la commission régionale le 29 septembre
- les résultats définitifs en décembre



L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

Une brochure de communication à destination des collectivités va être publiée dans les prochains jours.



Habiter, circuler, travailler :
les multiples facettes des EcoQuartiers

En intégrant tous les enjeux de la ville et des territoires durables, les EcoQuartiers offrent à leurs habitants des modes de vie fondés sur la prise en compte des ressources locales.

Ressources
Limiter la production des déchets, préserver la ressource en eau et favoriser les énergies renouvelables et de récupération... Depuis les réseaux de chaleur jusqu'aux filières de valorisation et de recyclage, la gestion responsable de la ressource est l'un des objectifs majeurs des EcoQuartiers.

Mixité
Les EcoQuartiers visent à répondre aux besoins de chacun pour vivre, se loger, travailler, se divertir : offrir les services et équipements du quotidien (crèches, écoles...), favoriser l'installation de commerçants, programmer des logements abordables...

Bâtiments
Pour concilier qualité architecturale et sobriété énergétique, les EcoQuartiers innovent. Construction bioclimatique, bâtiment à basse consommation d'énergie, voire à énergie positive : adaptés aux situations locales, les solutions concilient bien-être et responsabilité environnementale.

Mobilité
Faciliter les déplacements à pied ou à vélo, relier les centres-villes par les transports collectifs, adapter les modes de circulation aux usages... Les EcoQuartiers aident à concevoir des alternatives à l'automobile à toutes les échelles, du quartier à l'intercommunalité.

Pilotage et participation
Les EcoQuartiers sont des projets collectifs. Parce qu'ils doivent répondre aux besoins de tous, leur gouvernance mobilise tous les acteurs de la ville : élus, gestionnaires et usagers. L'ensemble des parties prenantes est associé à la démarche.

Cadre de vie
Des espaces publics de qualité, jardins, promenades piétonnes, respect de l'identité des lieux et des paysages : les EcoQuartiers participent à l'amélioration du cadre de vie et favorisent le lien social.

166 m - 265 m

- 05 -



Éco Quartiers

Ensemble vers la ville durable

20
C'est le nombre d'engagements formalisés dans la Charte des EcoQuartiers. Concrets et mesurables, ces engagements sont répartis selon quatre domaines : démarche et processus ; cadre de vie et usages ; développement territorial ; préservation des ressources, environnement et climat.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

Le Club national Ecoquartiers – calendrier 2016



Janv Fev Mars Avril Mai Juin Juil Août Sept Oct Nov Dec

Villes



Mise en place des LAB ville durable
Echanges entre collectivités



Régional

Club régionaux



Des rencontres Ville durable dans vos régions

Club régionaux



Evaluation



Club régionaux



Evaluation

Commissions régionales Labellisation

Club régionaux

Des formations tout au long de l'année

Formation



Formation

Des formations tout au long de l'année

Formation



Formation



National

Les Ateliers Ville Durable

Evaluation

Les Ateliers Ville Durable

Europe/International

Les Ateliers Ville Durable

Evaluation

Les Ateliers Ville Durable

Enseignements

Les Ateliers Ville Durable

Evaluation

Commission nationale

Accessibilité
Les Journées nationales du Club

Cérémonie Labels et diplomes

Evaluation
Les Journées nationales du Club



MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

International

Préparation Habitat III

territoires.gouv.fr

Préparation Habitat III Prague

Préparation Habitat III

Habitat III Quito

COP22

L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

Une mise à jour du programme de formation Ecoquartiers

En 2016, actualisation des kits de formation

Objectifs : associer le plus grand nombre d'acteurs de l'aménagement autour de la mise en place d'un parcours de formations.

L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

Une mise à jour du programme de formation Ecoquartiers

Pour la Bretagne, l'organisation de ces formations a été confiée au CVRH de Nantes.

En priorité, autour des modules liés aux outils de planification et au montage économique des opérations.

L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

« Aménager les territoires ruraux et périurbains »

Frédéric Bonnet a remis son rapport à la ministre le 7 janvier 2016. Il préconise de :

- changer de regard sur les espaces périurbains
- simplifier les règles d'urbanisme, rendre les services plus accessibles, impliquer les citoyens
- donner à ces territoires les moyens de se développer



L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

« Aménager les territoires ruraux et périurbains »

Une nouvelle session d'atelier des territoires a été engagée en 2016 par le ministère autour du thème « territoire périurbains – comment mieux vivre ensemble ? ».

L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

Les EcoCités

L'appel à projets de la seconde tranche a été organisée en 2015 (pour la période 2015 – 2020).

Ce sont désormais 31 territoires qui sont intégrés à la démarche et bénéficient du soutien financier « Ville de demain ».

En Bretagne, Rennes métropole (également concernée par la 1ère tranche) et Brest métropole sont lauréats.

The logo for EcoCité, featuring the word "éco" in green and "cité" in black, both in a lowercase, sans-serif font.

L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

Les EcoCités

L'objectif de cette démarche partenariale est de développer des villes attractives et résilientes qui préservent l'environnement, la cohésion sociale et la qualité de vie de leurs habitants.

The logo for EcoCité, featuring the word "éco" in green and "cité" in black, both in a lowercase sans-serif font, enclosed in a thin black rectangular border.

éco
cité



ecocites_2016_02.wor | OM | Février 2016

éco
citē

LA REUNION

L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

« Revitalisation des centres-bourgs »

Le ministère a engagé à l'été 2014 un programme expérimental pour une durée de 6 ans.

Cette expérimentation a pour objectif de conforter un maillage équilibré du territoire, avec la présence de centres-bourgs vivants et animés.

Sur les 54 lauréats nationaux de cet AMI, la Bretagne en recense 2 : Guingamp et Louvigné-du-Désert.



L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

« Revitalisation des centres-bourgs »

Au niveau régional, une action plus large est menée sous le pilotage conjoint du Conseil Régional, de l'établissement public foncier (EPF) et des services de la préfecture de région.

Les résultats de cette action seront présentés à l'occasion d'un colloque organisé à Saint-Brieuc, le 7 juin prochain.



L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

La loi T.E.C.V.

Cette loi, publiée le 18 août 2015, constitue une boîte à outils directement opérationnelle avec 60 mesures, dont 20 pour les territoires.

Cette loi concerne notamment les domaines de la rénovation de l'habitat, le développement des énergies renouvelables ou la suppression des sacs plastiques.

Plaquette DREAL, à l'attention des collectivités.



Document élaboré par la DREAL Bretagne – Août 2015

Finalités de la loi :

La majeure partie de l'énergie que nous consommons aujourd'hui est polluante, coûteuse et provient de ressources fossiles qui diminuent. La transition énergétique vise à **préparer l'après-pétrole** et à **instaurer un nouveau modèle énergétique français**, plus robuste et plus durable face aux enjeux d'approvisionnement en énergie, à l'évolution des prix, à l'épuisement des ressources et aux impératifs de la protection de l'environnement. Cette loi vise à renforcer l'**indépendance énergétique** de la France, **préserver la santé humaine et l'environnement** et **lutter contre le changement climatique**.

La loi fixe les **grands objectifs** de ce nouveau modèle énergétique et mobilise les **moyens pour les atteindre**. Elle établit une stratégie faiblement émettrice en CO₂, appelée stratégie bas-carbone définissant la marche à suivre pour conduire la politique d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Une programmation annuelle de l'énergie définira les conditions dans lesquelles les objectifs de la loi seront atteints.

La stratégie nationale de développement bas-carbone (art. 173) :

L'État fixe des objectifs de long terme (facteur 4 : division par 4 des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 par rapport à 1990) et, par périodes de 5 ans, les plafonds nationaux d'émissions de gaz à effet de serre (appelés budgets-carbone) que la France ne doit pas dépasser. Pour respecter ces plafonds, une stratégie dite bas-carbone sera établie pour trois périodes de 5 ans successives. Les politiques nationales en matière de transports, d'aménagement, de production d'énergie, d'agriculture, prendront en compte cette stratégie et les budgets-carbone sectoriels.

La programmation pluriannuelle de l'énergie (art. 176) :

Le projet de loi fusionne les exercices de programmation existants actuellement dans chaque secteur de l'énergie (électricité, gaz, chaleur) dans un outil unique qui comporte plusieurs volets : amélioration de l'efficacité énergétique et économies d'énergie ; sécurité d'approvisionnement ; soutien à l'exploitation des énergies renouvelables ; le développement et l'optimisation. La programmation pluriannuelle de l'énergie sera établie pour trois périodes de 5 ans successives. Elle établit les priorités d'action des pouvoirs publics pour la gestion de l'ensemble des formes d'énergie.

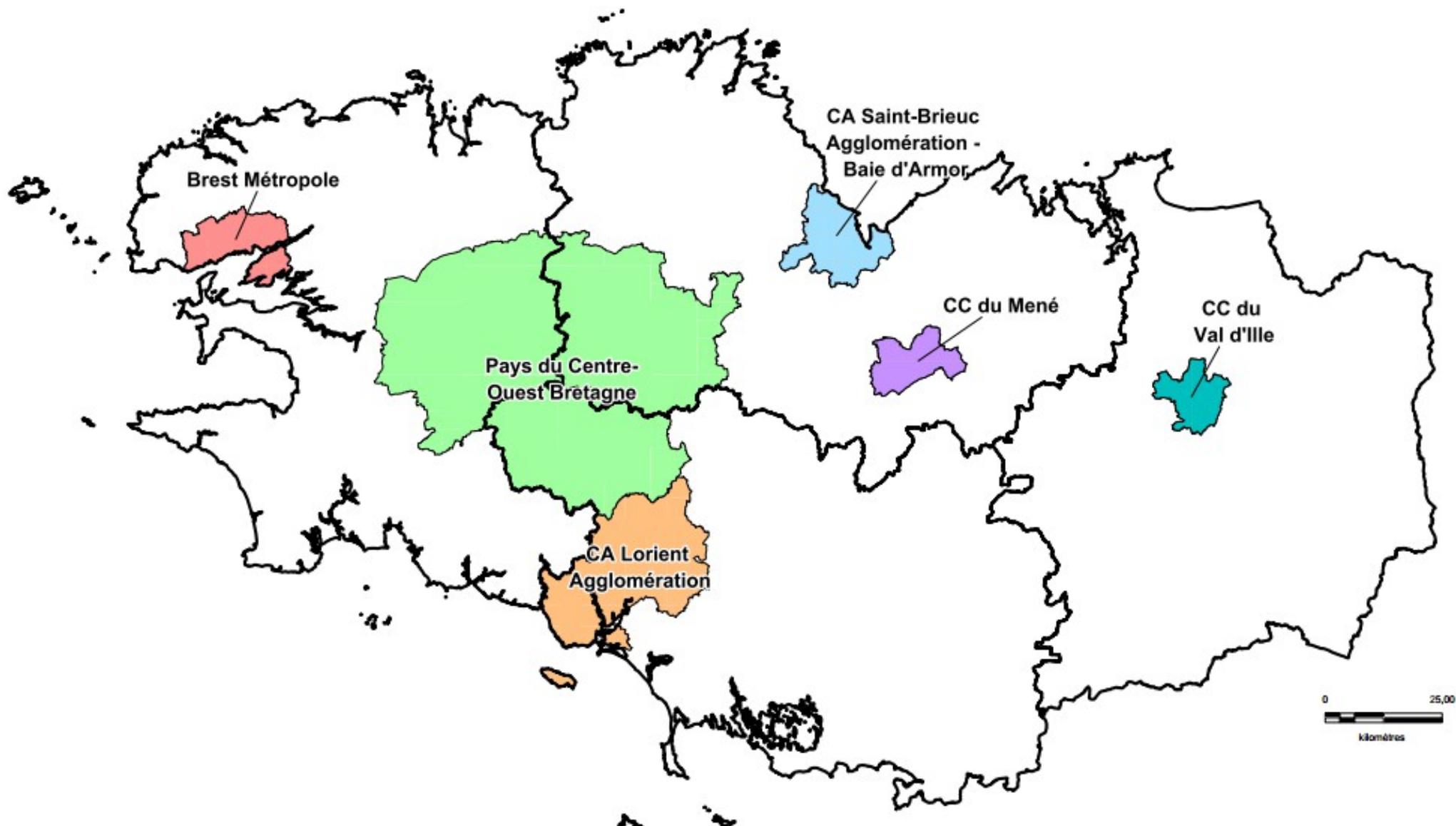
L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

Les T.E.P.C.V.

La loi TECV est accompagnée de plusieurs appels à projets dont celui relatif aux « territoires à énergie positive ».

La Bretagne comptabilise 6 territoires retenus à l'issue de cet appel à projet.

9 autres territoires ont été identifiés comme « en devenir ». Les signatures des conventions interviendront jusqu'à la fin juin 2016.



RÉSULTATS DE L'APPEL À PROJETS

« TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE »

L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

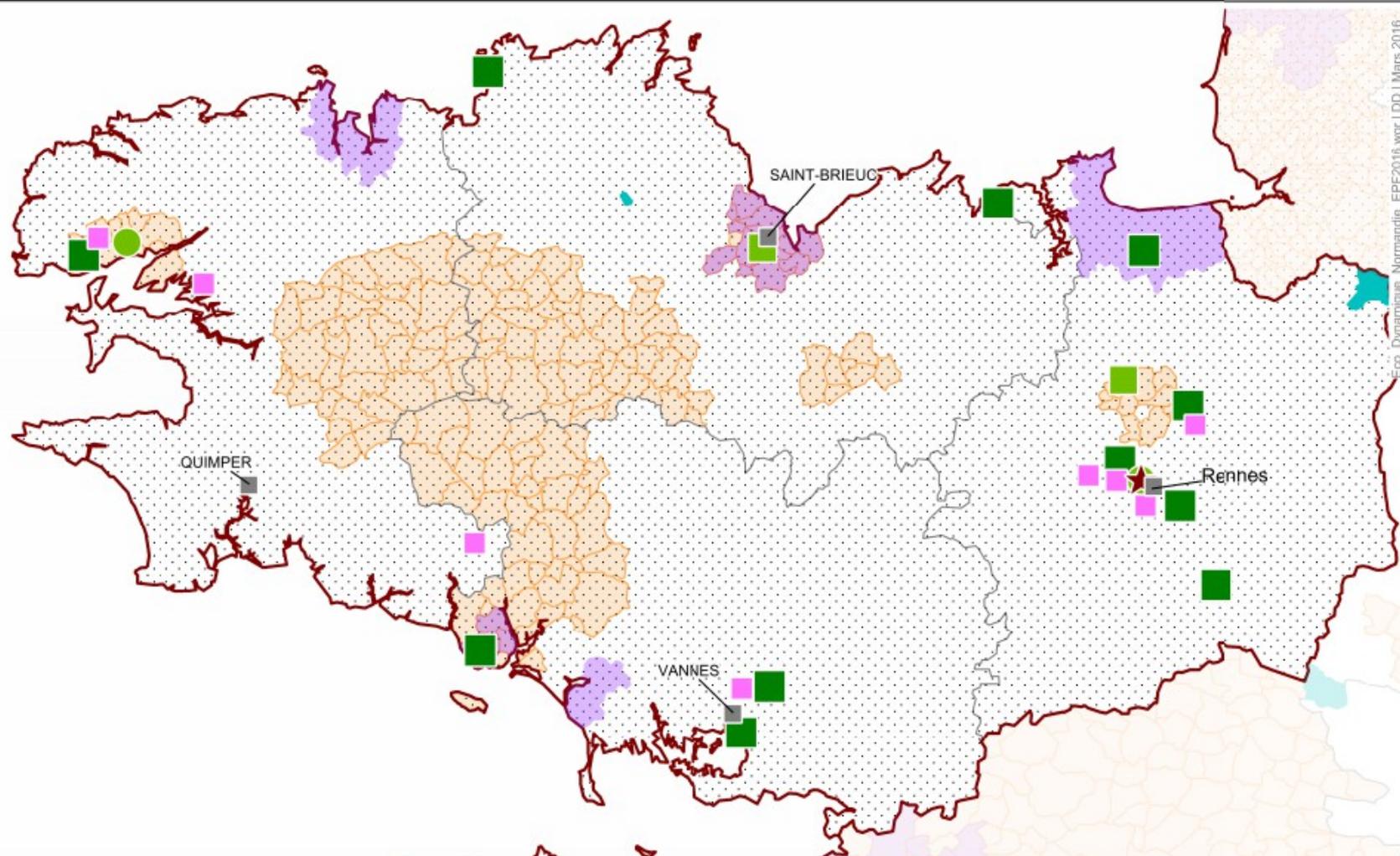
La carte de synthèse suivante illustre parfaitement la forte implication des collectivités sur tout le territoire breton pour toutes ces démarches d' « aménagement durable ».

EcoCités - EcoQuartiers - Centres Bourgs - TEPCV 2015 - EPF d'état 2016 EPA - DIVD - Atelier des territoires 2006 à 2015 - Région Bretagne

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE



écocité



-  Lauréats TEPCV 2015
-  Écocités
-  Lauréats Centres Bourgs
-  Écoquartiers Labellisés
-  EPF d'état 2016
-  Écoquartiers Engagés
-  Ateliers Nationaux 2006 à 2015
-  Chartes EcoQuartiers signées 02/02/2016
-  EPA
-  Démonstrateurs industriels pour la ville durable
-  Préfectures



Source : DGALN - AD1/AD4/BCSI
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI

MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature

MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Bureau de la coordination des
systèmes d'information

L'actualité du ministère, la labellisation EcoQuartier

Ce diaporama sera diffusé via la future lettre aux membres de l'atelier régional Ecoquartiers.

Seront également indiqués, les liens vers les différents articles et documents présentés.

FIN
Merci
de votre
attention